

Conditions de l'opération « Le Parrainage » La société Pharonyx Technologies Inc, Société par actions - 10324 boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H3L2P2 Canada –organise une opération commerciale de parrainage auprès de ses abonnés K-Ops, ci-après dénommé « Parrainage ».

Article 1 : Objet du Parrainage

Le Parrainage permet au client, ci-après dénommé le « Parrain », de bénéficier, lorsqu'une entreprise distincte, ci-après dénommé son « Filleul », souscrit à un abonnement annuel K-Ops, de 5% sur l'offre à laquelle il est abonné au moment du Parrainage. Il permet au Filleul, en tant que nouveau client K-Ops, de bénéficier de 3% sur son abonnement K-Ops auquel il a souscrit. Le Parrain bénéficie de 10% sur l'offre à laquelle il est abonné au moment du Parrainage s'il possède 4 à 6 filleuls, de 15% s'il possède 7 à 10 filleuls et de 20% s'il possède plus de 11 filleuls. Le Parrainage n'est pas compatible avec les offres promotionnelles en cours ni les séries limitées.

Article 2: Durée du Parrainage

Le Parrainage est ouvert au Canada et en France métropolitaine.

Article 3: Conditions du parrainage

Conditions relatives au Parrain : Le Parrain doit être détenteur d'un abonnement K-Ops souscrit au Canada ou en France métropolitaine.

Conditions relatives au Filleul : Le Filleul ne doit pas avoir été titulaire d'un abonnement K-Ops dans les trois mois précédant la date de début du parrainage. Le Filleul doit souscrire à une offre K-Ops (hors offre promotionnelle en cours ou série limitée) au Canada et en France métropolitaine

La participation au Parrainage implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de l'opération de Parrainage dans son intégralité. Cette offre est valable entre deux entreprises distinctes

Article 4: Modalités du parrainage

Dans le cadre du Parrainage, le Parrain peut obtenir jusqu'à 20% de réduction sur son abonnement annuel sur une période de douze mois. En d'autres termes, un parrain peut parrainer jusqu'à 11 Filleuls à compter du premier parrainage, sur une période de douze mois.

Le Parrain doit remplir le formulaire de la page <https://k-ops.com/fr/parrainage-formulaire/> en renseignant les coordonnées demandées de lui-même et de son filleul. Le parrainage sera effectif quand le filleul aura souscrit à un abonnement annuel K-Ops.

Pharonyx Technologies Inc se réserve le droit d'exclure du Parrainage, après enquête, toute personne qui aurait fraudé, notamment en cas de fausses déclarations sur l'identité. Pharonyx

Technologies Inc ne saurait toutefois encourir une quelconque responsabilité à l'égard des entreprises abonnées du fait des fraudes commises.

Article 5: Validation du Parrainage et attribution de la rétribution

Le Parrainage sera validé après traitement du dossier du Filleul par Pharonyx Technologies Inc et lorsque la mise en service de l'offre K-Ops du Filleul sera effective.

Pour le Filleul, le % de remise sera applicable sur la première facture.

Pour le Parrain, le % de remise sera applicable sur la/les facture(s) suivant la validation de la souscription du forfait par son Filleul ou par un crédit directement affiché sur l'application K-Ops.

Dans le cas où le Parrain résilierait son offre K-Ops, et ce avant d'avoir pu bénéficier de ses % de remise sur sa facture ou de son crédit sur l'application K-Ops, la société Pharonyx Technologies Inc ne sera pas redevable du % de remise que se soit 5%, 10%, 15% et 20%. Les % de remise ne peuvent être échangés contre toute autre chose de quelconque nature.

Article 6 : Données personnelles

Pharonyx Technologies Inc s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France et Europe et au Canada, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Les Parrains et les Filleuls sont informés que les données personnelles les concernant sont enregistrées dans le cadre du présent parrainage et ne sont utilisées que pour la finalité suivante : l'attribution de leur rétribution.

Pharonyx Technologies Inc ne traite une donnée ou une catégorie de données que si elles sont strictement nécessaires à la finalité poursuivie.

Pharonyx Technologies Inc traite les catégories de données suivantes :

- Nom de l'entreprise
- Nom
- Prénom
- Adresse email
- Numéro mobile

Vos données sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité mentionnée ci-dessus, soit dix-huit mois après la date de la commande du Filleul.

Les données collectées sont destinées aux services internes de Pharonyx Technologies Inc, ainsi qu'à ses partenaires en charge de l'organisation du Parrainage.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez demander la portabilité de ces dernières. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de vos données personnelles après votre décès.

- Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, ainsi que contacter le Délégué à la Protection des Données personnelles en envoyant un mail à erwan.guillou@pharonyx.com

Toute demande d'exercice de vos droits doit être accompagnée de la photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité délivrée par l'Etat français ou carte d'identité de l'Union Européenne ou passeport, carte de résident délivrée par l'Etat français, carte de séjour délivrée par l'Etat français ou livret de circulation délivré par l'Etat français). Une réponse vous sera adressée dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande.

- Règles spécifiques au démarchage téléphonique

Tout client peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition dénommée « Bloctel » ou «Donotcall list» afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours. Le consommateur peut s'inscrire sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes ou bien sur <https://lnnte-dncl.gc.ca/en>

- Possibilité de saisir la CNIL

Si vos échanges avec Pharonyx Technologies Inc n'ont pas été satisfaisants, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel en France.

La politique de données personnelles de Pharonyx Technologies Inc est disponible sur <https://k-ops.com/fr/conditions-generales-de-vente/>